

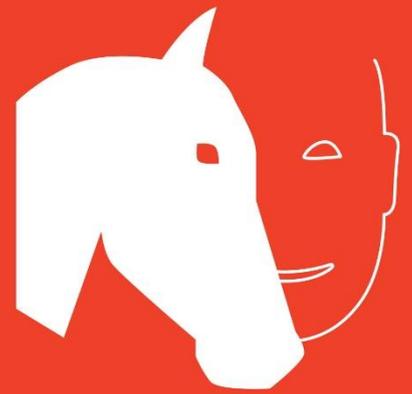


Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

UCPa  
SPORT ACCESS

# CHAMPIONNAT DE FRANCE

| PONY GAMES | ATTELAGE | ÉQUIFUN |  
| CSO | CROSS | DRESSAGE |



## ÉQUITATION SPORT ADAPTÉ

13 > 15  
MAI 2020

Centre équestre départemental  
Georges Valbon  
La Courneuve  
Avenue Roger Salengro  
93120 La Courneuve

[courneuve.ucpa.com](http://courneuve.ucpa.com)



MINISTÈRE  
DES SPORTS



initiales JB  
photographe



## Sommaire

Mots d'accueil .....	3
Bienvenue à l'UCPA La Courneuve .....	8
Venir à l'UCPA La Courneuve .....	10
Comité d'organisation local .....	11
Programme prévisionnel .....	12
Informations générales .....	13
Précisions techniques .....	15
FICHE ASSOCIATION .....	18
FICHE RÉCAPITULATIVE DES CAVALIERS .....	19
FICHE ENGAGEMENT .....	20
Demande de dérogation individuelle .....	21
Autorisation médicale .....	22
Fiche récapitulative .....	23
Plan d'accès .....	24
Hébergement .....	25

## Mots d'accueil

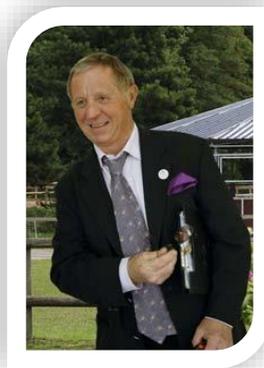
### UCPa SPORT ACCESS

Chers amis cavaliers, entraîneurs, accompagnateurs.

Le centre équestre Départemental Georges Valbon UCPA La Courneuve est heureux de vous accueillir lors du Championnat de France Sport Adapté Equitation et Attelage, que nous organisons pour la sixième fois et qui se déroulera du 13 mai au 15 mai 2020.

Tous les gens qui œuvrent pour la réussite de cet évènement seront présents et à votre écoute pour ce grand moment de sport et ces instants de loisirs.

Toute l'équipe organisatrice, vous souhaite un bon séjour sur le centre, une bonne soirée de Gala et surtout de bonnes émotions.



**Jean Maurice COLLETTE**

Directeur du centre

Président du COL



seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

À l'heure où nous préparons l'arrivée des Jeux olympiques et paralympiques sur notre territoire, je suis heureux d'accueillir depuis plusieurs années en Seine-Saint-Denis de grands événements nationaux et internationaux mettant en lumière la pratique de haut niveau des personnes en situation de handicap.

Afin de développer la pratique sportive de tou.te.s, le Département porte un projet ambitieux pour un lieu dédié au sport inclusif : le PRISME, Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain, qui verra le jour à l'horizon 2023, sera un formidable outil au service d'une pratique sportive plus inclusive, offrant des équipements améliorant le quotidien des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

C'est pourquoi avec Magalie Thibault, Vice-présidente chargée de l'autonomie des personnes et Mathieu Hanotin, Conseiller départemental délégué au sport et à l'organisation des grands événements, nous sommes fiers que la Seine-Saint-Denis accueille une nouvelle fois le championnat de France d'équitation sport adapté au centre équestre départemental Georges-Valbon La Courneuve, organisé par l'ASSO UCPA SPORT LOISIRS.

Au-delà de la compétition sportive de haut niveau qui réunira, pour cette 7<sup>ème</sup> édition, plus de 200 athlètes et autant d'accompagnateur.rice.s et de bénévoles, cette manifestation est aussi une grande fête pour les amateur.e.s d'équitation et un véritable moment de convivialité, d'échange et de partage autour du sport.

Je souhaite donc à chacune et chacun une très belle compétition, et à ce bel évènement tout le succès qu'il mérite.



**Stéphane TROUSSEL**  
Président du Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis

## UCPa SPORT ACCESS

« *Ma passion pour les chevaux a enfoncé les barrières de la différence et m'a appris que prendre le risque d'échouer, c'est se donner une chance de réussir. \** » C'est ainsi que Salim Ejnaini, cavalier malvoyant a su se (re)construire à travers la pratique de l'équitation. La compétition est un des leviers qui nous permet de nous dépasser, de valoriser nos efforts mais également de connaître nos limites. Comme dans les évènements de la vie, chaque compétition est un défi en soi.

La participation au Championnat de France d'équitation Sport Adapté permet à de nombreux cavaliers en situation de handicap de concrétiser leur rêve sportif, au contact du cheval, formidable vecteur de communication et de passion. Chaque jour, les moniteurs des centres UCPA s'attellent à ouvrir le projet éducatif et sportif, en favorisant la pratique de l'équitation pour tous les publics. Les 250 cavaliers qui participeront à cette compétition se sont entraînés de nombreuses heures pour atteindre le haut niveau et donner le meilleur d'eux-mêmes.

Pour l'organisation de cette 6<sup>ème</sup> édition, la Fédération Française de Sport Adapté a donc renouvelé sa confiance à l'équipe du Centre Equestre de La Courneuve. Elle confirme que les femmes et les hommes à l'UCPA portent un projet humaniste et créateur de lien social reconnu permettant l'accès du sport au plus grand nombre. Ce partenariat lie nos actions en faveur d'une société plus solidaire et confirme le souhait commun que chaque individu doit être acteur de son apprentissage.

Ce moment tant attendu par les cavaliers, leurs coachs et leurs familles est l'occasion privilégiée de créer des souvenirs inoubliables. Pour certains, ce sera l'occasion de découvrir, de se rencontrer et d'échanger. Pour d'autres, ce sera un moment pour se retrouver, prendre des nouvelles. Quelque soit votre parcours, vos motivations, nous sommes ici pour vibrer ensemble et concrétiser un projet commun de sport pour tous.

\* Salim Ejnaini - L'impossible est un bon début - Ed. Fayard



**Cédric FAVEAU**  
Référent Equitation de l'UCPA



Chers sportifs et sportives,

Voilà depuis de nombreuses années que le Championnat de France d'Équitation Sport Adapté se déroule à La Courneuve (93), c'est avec grand plaisir que la Ligue Sport Adapté d'île de France avec le Comité Départemental Sport Adapté de Seine Saint Denis et surtout le Centre Equestre UCPA de la Courneuve seront heureux de vous accueillir lors de cet événement majeur.

Je tiens à remercier Brigitte Rinaldi et Jean Maurice Collette pour l'accueil exceptionnel déployé depuis 2012 sur chaque organisation de ce championnat.

Je remercie également Thierry Descouture pour son important investissement pour que la discipline se développe en Île-de-France.

L'équitation Sport Adapté a pris un essor important en Ile de France en mettant en place depuis trois ans un championnat régional et maintenant plus d'une dizaine de manches d'équitation qualificative pour le Championnat de France.

Nous vous attendons avec impatience sur cette nouvelle édition encore plus relevée.



**Bruno HENNEBELLE**  
Président de la Ligue Sport Adapté  
Ile-de-France



Le Comité Départemental du sport adapté de la Seine-Saint-Denis, ses membres, ses bénévoles, ses conseillers et son Président sont fiers d'accueillir cet événement national au sein du département de la Seine-Saint-Denis.

Cet événement contribue largement à l'ouverture de la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.

Nous tenons à remercier l'UCPA et son équipe du centre équestre départemental Georges Valbon La Courneuve, qui a répondu présent une nouvelle fois pour l'organisation de cet événement d'exception en mettant ainsi à disposition sa cavalerie, son équipe et ses infrastructures.

Nous en profitons pour remercier aussi l'ensemble des partenaires qui nous suivent dans les diverses actions du CDSA93 pour permettre à ce que chaque personne en situation de handicap de SSD puisse accéder à une pratique sportive notamment le Conseil Départemental de la SSD, La direction Départemental de la Cohésion sociale, le Conseil Régional Ile De France et le CDOS93.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement, nous vous souhaitons bonne chance.



**Fabien PAILLARD**

Président du CDSA Seine-Saint-Denis

# Bienvenue à l'UCPA La Courneuve

## Présentation de l'UCPA

### UCPA, le sport qui connecte aux autres

- Éducateur sportif de métier, reconnue d'utilité sociale, l'UCPA œuvre depuis plus de 50 ans en faveur d'un sport accessible à tous et vecteur de lien social.
- Permettre à chacun de participer à une aventure collective, de progresser et de révéler ses capacités constituent notre priorité.



### Acteur engagé pour le sport pour tous

Et pour l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap.

Aux côtés de ses partenaires, l'UCPA met tout en œuvre pour lever les barrières à la pratique sportive.

À cet effet, le Pôle Solidarité & Égalité des Chances accompagne les publics rencontrant des problématiques sociales, territoriales, de santé ou de handicap.



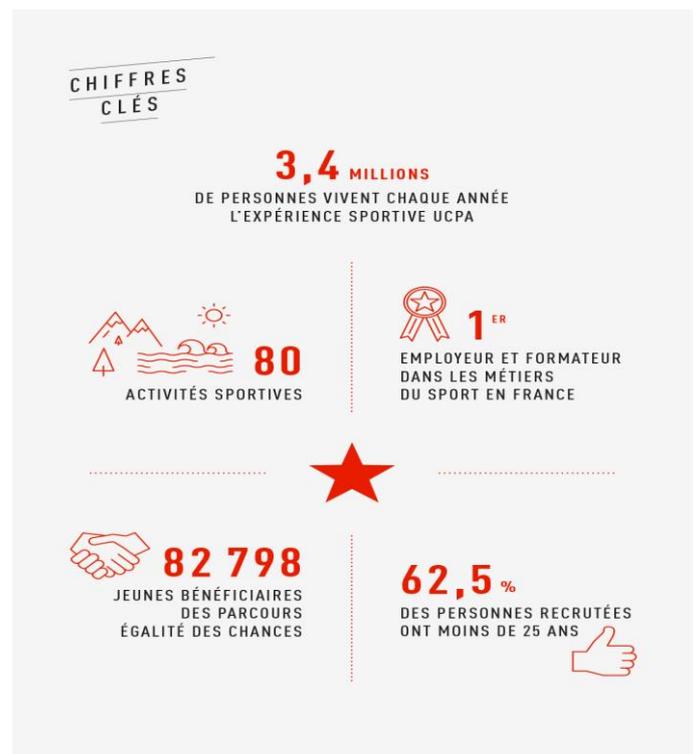
## Notre projet éducatif et sportif

Véritable ADN de l'UCPA, le projet éducatif et sportif est le socle commun porté par tous nos éducateurs sportifs.

### LES 4 PILIERS DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF ET SPORTIF

- Créer du lien social
- Développer l'autonomie de nos pratiquants
- Accroître leur bien-être
- Permettre à chacun d'habiter l'espace de manière responsable

Ces valeurs permettent à chaque collaborateur UCPA d'utiliser une approche pédagogique unique



## Bienvenue au centre équestre départemental Georges Valbon La Courneuve



Situé dans le Parc Georges Valbon (sur un terrain de 10 hectares), le centre équestre, propriété du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis dispose d'installations indispensables pour une pratique optimale de l'équitation. Il est le lieu de rencontre de cavaliers de tous niveaux en initiation ou en compétition.

### Les installations

Le centre-équestre dispose d'infrastructures modernes : 5 manèges, 4 carrières dont 2 éclairés pourront accueillir les reprises lors des 2 journées de compétition. Il possède également un parcours de cross et un accès direct au parc.

### La cavalerie du centre

68 poneys et 62 chevaux de toutes tailles et dressés pour répondre en toute sécurité aux exigences des cavaliers débutants et confirmés. Les cavaliers ne pouvant venir avec leurs chevaux pourront ainsi bénéficier de montures sur place pour participer au championnat.



### Le matériel sportif

Le centre est équipé de matériel sportif et pédagogique pour une pratique optimale de l'équitation, notamment en compétition. Les aides matérielles (sur-selle, enrênements, etc.) permettront aux compétiteurs d'optimiser leur autonomie dans la conduite du cheval.

## Venir à l'UCPA La Courneuve



### **Centre équestre Départemental Georges Valbon**

Avenue Roger Salengro  
93120 La Courneuve

#### En voiture

- Depuis Paris : Sur l'autoroute du nord - A1, prendre la sortie Stains. Suivez La Courneuve tout droit jusqu'au carrefour des six routes (passage du tramway). En faire le tour et prendre la direction Stains. Après le pont de l'autoroute, prendre la première à droite (portail vert UCPA)

#### En train / TGV

- Gare Montparnasse
- Gare de Lyon
- Gare Saint-Lazare
- Gare d'Austerlitz
- Gare de l'Est
- Gare du Nord

#### En avion

- Aéroport Roissy Charles de Gaulle
- Aéroport d'Orly

#### En transports en commun

- Bus 150 (de la Porte de La Villette) : station Parc des Sports à La Courneuve
- Bus 252 (de la Porte de La Chapelle) : station Cité Floréal à La Courneuve
- RER B (Gare Aubervilliers - La Courneuve) + bus 150 station Parc des Sports à La Courneuve
- Tramway : T1 arrêt la Courneuve - 6 routes

## Comité d'organisation local

**Président du COL**

**Monsieur Jean Maurice COLLETTE**

*Directeur du Centre équestre*

FONCTION	CONTACT
<b>Président d'honneur</b>	Mathieu HANOTIN
<b>Trésorier</b>	Jean Maurice COLLETTE
<b>Secrétaire général et accueil</b>	Véronique MEIGNEUX
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Brigitte RINALDI Fabien PAILLARD
<b>Commission Sportive</b>	Vincent GUERNIER
<b>Commission Médicale</b>	Dr. HAMDY
<b>Commission Restauration</b>	Brigitte RINALDI
<b>Commission Communication</b>	Laëtitia VERDIER
<b>Commission Sponsoring</b>	Caroline DUVAL
<b>Commission Récompenses et protocoles</b>	Régine MOREL
<b>Commission Résultat</b>	Laëtitia DEVESA THIBAUT
<b>Commission Développement Durable</b>	Brigitte RINALDI

<b>Cadre Technique National Équitation</b>	Marie-Paule FERNEZ mariepaule.fernez@ffsa.asso.fr
<b>Déléguée Technique Fédérale du championnat</b>	Marie-Paule FERNEZ mariepaule.fernez@ffsa.asso.fr
<b>Commission Sportive Nationale Équitation</b>	Anne-Sophie THIRODE anne-sophie.thirode@etapes.org



### COL France Equitation 2020

**UCPA La Courneuve – Brigitte RINALDI**

Centre équestre Départemental Georges Valbon

Avenue Roger Salengro

93120 La Courneuve

**06 07 35 05 41 / brinaldi@ucpa.asso.fr**

## Programme prévisionnel



### Mercredi 13 mai 2020

15h00 - 17h00	Accueil et installation des délégations
17h00 - 18h00	Réunion technique des entraîneurs
18h00 - 19h00	Premières reconnaissances
19h00 - 21h00	Pot de bienvenue puis repas

### Jeudi 14 mai 2020

8h00 - 8h30	Reconnaissance des parcours et détente des chevaux
8h30 - 12h00	Épreuves
À partir de 11h30	Déjeuner sur le site des épreuves
13h30 - 17h30	Épreuves
18h00 - 19h00	Premières remises des prix
À partir de 19h30	Pot et dîner de gala

### Vendredi 15 mai 2020

8h30 - 11h00	Suite des épreuves
12h00 - 13h00	Cérémonie des récompenses
13h00	Pot de clôture et distribution du panier repas

## Informations générales

Retour des inscriptions au plus tard le mercredi 8 Avril 2020.



### Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Mercredi 13 mai 2020 de 15h00 à 17h00**

**Au Centre équestre Départemental Georges Valbon (face au parc des sports)**

**Avenue Roger Salengro**

**93120 La Courneuve**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de l'équitation en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

### Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

**Tous les repas auront lieu sur le site de compétition.**

Merci de nous signaler, lors de votre inscription si certains de vos sportifs sont à **mobilité réduite** (fauteuil roulant, déambulateur, etc.) ou ont des **régimes alimentaires particuliers**.

Les repas seront servis :

- Le mercredi 13 mai de 19h00 à 21h00
- Le jeudi 14 mai à partir de 11h30 puis le repas de gala à partir de 19h30
- Le vendredi 15 mai à partir de 13h00 pour la distribution des paniers repas

## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Pensez à réserver vos petits déjeuners.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Equitation FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Équitation relève du règlement Équitation FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Équitation FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019-2020 avec mention de la classe.**



**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.**

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones technique sera interdit**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 21 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Équitation FFSA en charge de la partie informatique – Anne-Sophie THIRODE / [anne-sophie.thirode@etapes.org](mailto:anne-sophie.thirode@etapes.org) – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s’effectuer au plus tard le **mercredi 8 Avril 2020**. Au-delà de cette date le Comité d’Organisation Local n’acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu’à réception du dossier d’inscription dûment complété et accompagné des frais d’inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l’ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mercredi 8 Avril 2020**, sauf sur présentation d’un certificat médical justifiant de l’impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion Technique**

Une réunion d’information animée par le référent championnat de France de la CSN Equitation – Anne-Sophie THIRODE – et le Cadre Technique National de la discipline – Marie-Paule FERNEZ – est programmée le :

**Mercredi 13 Mai 2020 à 17h00**  
**Centre Equestre de la Courneuve**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d’émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s’engagent à présenter leurs sportifs à l’heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à [brinaldi@ucpa.asso.fr](mailto:brinaldi@ucpa.asso.fr).

### **Équipements sportifs**

Une tenue correcte équitation est demandée - à proscrire les baskets, jeans, pantalon de sport acrylique, bottes de ville, etc.

Le port de bottes d'équitation ou de mini-chaps et boots est **obligatoire**, l'utilisation d'un véritable pantalon équitation est souhaitable; une bombe d'un modèle homologué (NF1384), avec attache trois points et dont la taille est adaptée au cavalier est obligatoire.

### 1 - Dressage et CSO

- Tenue officielle de concours : bottes d'équitation, (ou mini-chaps), pantalon d'équitation clair (blanc ou beige), veste, chemise, cravate, col officier pour les filles ;
- Casque avec attache 3 points, homologuée a la norme CE, adaptée au cavalier
- Gants facultatifs mais parfois conseillés

### 2 - Pour le Cross

- Bottes d'équitation (ou mini-chaps), pantalon d'équitation, sweat-shirt
- Gants également facultatifs mais parfois conseilles

Sont strictement obligatoires :

- un casque de cross homologue a la norme CE, avec attache 3 points ;
- un gilet protège dos homologue.

Ce type de matériel doit être le même que celui utilise en concours complet d'équitation (il est disponible dans les magasins spécialisés).

**Note :** Les éperons ne sont pas interdits, emploi éventuel selon caractéristiques du cheval et maîtrise du cavalier.

### 3 - Attelage

Le meneur doit être muni d'un casque et de gants et son groom d'un casque.

### 4 – Equifun

- Une tenue correcte équitation est demandée ;
- Le port de bottes d'équitation ou de mini-chaps et boots est obligatoire.
- Un casque d'un modèle homologue, avec attache trois points et dont la taille est adaptée au cavalier est obligatoire ;

### Catégories d'âges

ANNÉE	Jeunes ( -18 ans )	Seniors ( 18 à 40 ans )	Vétérans ( 40 ans et + )
Saison sportive	2002 et après	De 1980 à 2001	1979 et avant



<b>N° Affiliation :</b>		<b>Nom de l'association ou établissement :</b>	
<b>Adresse :</b>			
<b>ADRESSE DE FACTURATION :</b> la facture sera remise dans le dossier d'accueil le premier jour à l'ordre communiqué ci-dessous (ATTENTION de bien préciser les coordonnées de <u>facturation</u> )			
<b>Coordonnées du responsable de la délégation présent lors du championnat</b> (obligatoire pour accès zones techniques) :			
<b>Nom et Prénom :</b>		<b>N° de licence</b>	
<b>Tél. :</b>		<b>Mail. :</b>	

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	TAILLE T-SHIRTS	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> <i>Inscription au championnat sans forfait restauration</i> <i>Location boxe incluse</i>	<b>50€</b>	Cavalier : Boxe :	XS ..... S .....	
<b>Formule 2 -- Sportif</b> <i>Inscription au championnat avec forfait restauration</i> <i>Du mercredi soir au vendredi midi (hors petit déjeuner)</i> <i>Location de boxe incluse</i>	<b>75€</b>	Cavalier : Boxe :	M ..... L ..... XL ..... XXL .....	

<b>Formule 1 -- Encadrant</b> <i>Inscription au championnat sans forfait restauration</i>	<b>25€</b>		XS ..... S .....	
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> <i>Inscription au championnat avec forfait restauration</i> <i>Du mercredi soir au vendredi midi (hors petit déjeuner)</i>	<b>65€</b>		M ..... L ..... XL ..... XXL .....	

<b>Location de chevaux</b> <i>Location d'un cheval sur les 2 jours pour les épreuves</i> <i>Uniquement pour l'équitation</i>	<b>15€ par épreuve</b>	Nombre de cavaliers :	Nombre d'épreuves/cavalier :	
--	------------------------	-----------------------	------------------------------	--

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition

**TOTAL**

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **ASSO UCPA SPORT LOISIRS**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

**Date**

**Signature**

# FICHE RECAPITULATIVE DES CAVALIERS



**ATTENTION : préciser le nom du cheval pour ceux qui ne louent pas de chevaux  
4 épreuves maxi par cheval**



À renvoyer au COL avant le **8 avril 2020**  
Centre équestre Départemental Georges Valbon  
Avenue Roger Salengro - 93120 La Courneuve  
06 07 35 05 41 - brinaldi@ucpa.asso.fr

<b>N° Affiliation :</b>	<b>Nom de l'association ou établissement :</b>
<b>Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :</b>	
<b>Téléphone :</b>	

	N° Licence	Nom	Prénom	Classe (AB/BC/CD)	Date de naissance	Sexe (H/F)	Loue un cheval		Ne loue pas de cheval	Date et lieu qualification
							Taille	Poids	Nom du cheval	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										

**Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'équitation.



# FICHE ENGAGEMENT

À renvoyer au COL avant le **8 avril 2020**  
Centre équestre Départemental Georges Valbon  
Avenue Roger Salengro - 93120 La Courneuve  
06 07 35 05 41 - brinaldi@ucpa.asso.fr



**ATTENTION : selon le règlement**

Le niveau 1 est le niveau technique le plus élevé  
La participation de chaque cavalier  
est limitée à 2 épreuves,  
hors attelage, cross et pony-games.



N° Affiliation : \_\_\_\_\_ Nom de l'association ou établissement : \_\_\_\_\_

Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour accès zones techniques) : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

	N° Licence	Nom	Prénom	Dressage				Equifun		Attelage Préciser la taille de la voiture	CSO			Cross	Pony Games Inscription uniquement par équipe de 4
				Niv 1	Niv 2	Niv 3	Élite	Niv 1	Niv 2		Niv 1	Niv 2	Niv 3		
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du Président : \_\_\_\_\_

Visa de la Région \_\_\_\_\_

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) M./Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./Mme....., participe au championnat de France Équitation, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

## Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Équitation à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Équitation à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

### **COL France Équitation 2020**

Brigitte RINALDI

Centre équestre Départemental Georges Valbon

Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve

06 07 35 05 41 - brinaldi@ucpa.asso.fr

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le Mercredi 8 Avril 2020**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)  
Chèque à l'ordre d'ASSO UCPA SPORT LOISIRS
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**



## Hébergement

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs	Distance de la compétition
<b>Prim's Hôtel</b> Tel : 01 48 36 65 01	80 rue Convention 93120 la Courneuve	À partir de 62€	2 min en voiture, 18 min à pieds
<b>B-B Hôtel</b> Tel : 08 92 70 21 00	197 rue Paul Vaillant Couturier 93120 La Courneuve	À partir de 72€	6 min en voiture
<b>Hôtel IBIS Paris Le Bourget</b> Tel : 01 48 38 33 33	104 Av Jean Mermoz 93120 la Courneuve	À partir de 59€	5 min en voiture
<b>Hôtel des Prévoyant</b> Tel : 09 50 52 00 64	5 av Paul Vaillant Couturier 93120 la Courneuve	À partir de 60€	6 min en voiture
<b>Hôtel Voltaire</b> Tel : 01 48 36 71 33	39 rue Voltaire 93120 la Courneuve	À partir de 55€	5 min en voiture
<b>Résidence La Perle</b> Tel : 09 81 61 27 26	3 boulevard Pasteur 93120 la Courneuve	À partir de 48€	3 min en voiture, 25 min à pieds
<b>Hôtel Kyriad Le Bourget Centre Parc des expositions</b> Tel : 01 48 35 33 18	134-136 av de la Division Leclerc 93350 Le Bourget	À partir de 65€	9 min en voiture
<b>Hôtel du Nord</b> Tel : 01 48 37 06 49	7 rue Commandant Baroche 93350 Le Bourget	À partir de 45€	9 min en voiture
<b>Auberge de Jeunesse de Paris - Cité des Sciences</b> Tel : 01 48 43 24 11	1 rue Jean-Baptiste Clément 93310 Le Pré-Saint-Gervais	À partir de 55€	11 min en voiture
<b>Hôtel IBIS budget Stains</b> Tel : 08 92 68 32 69	Allée des Guionnes – ZA La Cerisaie 93240 Stains	À partir de 55€	6 min en voiture
<b>Formule 1</b> Tel : 08 91 70 53 98	ZA La Cerisaie 93240 Stains	À partir de 42€	6 min en voiture



## Partenaires institutionnels



## Partenaires principaux FFSA



## Partenaires locaux

